

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
TENUE LE 21 AOÛT 2025  
EN VISIOCONFÉRENCE**

---

**Étaient présents :** Mélanie Laviolette  
Jérôme Maltais  
Nicolas Brosseau  
Viviane Drapeau  
Christian Slachetka  
Lyne Beauchamp  
Jonatan Bérubé  
Suzette Bernard  
François Silvestro

Corinne Payne, directrice générale  
Margaux Vernay-Baudrion, secrétaire générale

**Absents :** Alexandra Boudreault

**Le 21 août 2025, à 19h02**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Ouverture de la séance sous la présidence de Mélanie Laviolette.

La directrice générale enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Séance du 12 juin 2025
  - 3.2 Séance du 23 juin 2025
  - 3.3 Séance du 9 juillet 2025
  - 3.4 Séance du 4 août 2025
4. Instances corporatives
  - 4.1 Ordre du jour CG 11 septembre 2025 (décision)
  - 4.2 Ordre du jour AGE 11 septembre 2025 (décision)
  - 4.3 Vérification casiers judiciaires (information)
  - 4.4 Politique de remboursement des dépenses de fonction (décision)
  - 4.5 Politique de formation et accompagnement (décision)
  - 4.6 Politique de reconnaissance (décision)
  - 4.7 Constitution du comité d'examen en vertu du Code d'éthique – AJOUT

- 5. Représentations**
  - 5.1 Retour sur la séance du 7 août**
  - 5.2 Délégations**
- 6. Rapports**
  - 6.1 Direction générale**
- 7. Plan d'action de la Fédération (mise à jour)**
  - 7.1 Parents.québec**
  - 7.2 Rapport de l'Activité nationale 2025**
  - 7.3 Thème et orientations Activité nationale 2026**
- 8. Varia**
- 9. Prochaine rencontre (20 septembre 2025)**
- 10. Levée de séance**

### **RÉSOLUTION #2508 — CA — 172**

Il est proposé par Viviane Drapeau  
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point :

- 4.7 Constitution du comité d'examen en vertu du Code d'éthique

**ADOPTÉ**

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERNAUX**

#### **3.1 SÉANCE DU 12 JUIN 2025**

La secrétaire générale informe les membres du Conseil d'administration que la révision linguistique et la mise en forme du procès-verbal ne sont pas encore réalisées.

À la suite de ces précisions,

### **RÉSOLUTION #2508 — CA — 173**

Il est proposé par Jérôme Maltais  
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du 12 juin 2025 soit adopté tel que déposé (sous réserve des modifications en lien avec la révision linguistique et la mise en forme).

**ADOPTÉ**

#### **3.2 SÉANCE DU 23 JUIN 2025**

La secrétaire générale informe les membres du Conseil d'administration que la révision linguistique et la mise en forme du procès-verbal ne sont pas encore réalisées.

À la suite de ces précisions,

### **RÉSOLUTION #2508 — CA — 174**

Il est proposé par Christian Slachetka  
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du 23 juin 2025 soit adopté tel que déposé (sous réserve des modifications en lien avec la révision linguistique et la mise en forme).

ADOPTÉ

### **3.3 SÉANCE DU 9 JUILLET 2025**

La secrétaire générale informe les membres du Conseil d'administration que la révision linguistique et la mise en forme du procès-verbal ne sont pas encore réalisées.

À la suite de ces précisions,

#### **RÉSOLUTION #2508 — CA — 175**

Il est proposé par Nicolas Brosseau  
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2025 soit adopté tel que déposé (sous réserve des modifications en lien avec la révision linguistique et la mise en forme).

ADOPTÉ

### **3.4 SÉANCE DU 4 AOÛT 2025**

La secrétaire générale informe les membres du Conseil d'administration que la révision linguistique et la mise en forme du procès-verbal ne sont pas encore réalisées.

À la suite de ces précisions,

#### **RÉSOLUTION #2508 — CA — 176**

Il est proposé par Lyne Beauchamp  
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du 4 août 2025 soit adopté tel que déposé (sous réserve des modifications en lien avec la révision linguistique et la mise en forme).

ADOPTÉ

## **4. INSTANCES CORPORATIVES**

### **4.1. Ordre du jour CG 11 septembre 2025 (décision)**

La secrétaire générale présente le projet d'ordre du jour pour le Conseil général du 11 septembre 2025. Elle précise que l'ordre du jour est chargé considérant qu'il s'agit d'une rencontre de deux heures et recommande au Conseil d'administration de reporter le point 7 (Atelier sur le Conseil d'établissement) sur l'ordre du jour du Conseil général du 6 novembre prochain. Elle précise aussi qu'il y aura deux ajouts d'informations dans la version finale de l'ordre du jour (une mention pour l'envoi des bons coups ainsi qu'une mention pour les informations à fournir à la FCPQ avant le 31 octobre).

À la suite de ces précisions,

#### **RÉSOLUTION #2508 — CA — 177**

Il est proposé par François Silvestro  
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour pour le Conseil général du 11 septembre 2025 soit adopté avec les changements mentionnés par la secrétaire générale.

ADOPTÉ

**4.2. Ordre du jour AGE 11 septembre 2025 (décision)**

La secrétaire générale présente le projet d'ordre du jour pour l'Assemblée générale extraordinaire du 11 septembre 2025. Trois points sont discutés à cette occasion.

1. La secrétaire générale explique la situation particulière du comité d'éthique actuellement considérant que le nombre de membres en poste est égal au quorum. Elle avise le Conseil d'administration qu'en cas d'absence de l'un ou l'autre des membres en poste, il y aura un problème pour traiter les potentielles situations en éthique. Dans ces circonstances, il serait plus prudent de prévoir la possibilité d'aller chercher une aide externe (membre du barreau ou expert en éthique) advenant le cas d'une situation à traiter et d'un comité d'éthique non fonctionnel par manque de quorum.

À la suite de ces précisions,

**RÉSOLUTION #2508 — CA — 178**

Il est proposé par Jonatan Bérubé  
Et résolu à l'unanimité

QUE la secrétaire générale soit autorisée à solliciter une aide externe (membre du barreau ou expert en éthique), advenant le cas d'une situation à traiter et d'un comité d'éthique non fonctionnel par manque de quorum.

ADOPTÉ

2. La secrétaire générale explique également que, selon le processus d'élections (Règlements généraux), si des postes ouverts en élection n'ont pas reçu de mise en candidature dans la période indiquée (jusqu'au 27 août 2025), la règle est d'ouvrir les élections sur le parquet lors de l'Assemblée générale. Or, ouvrir les élections sur le parquet durant une Assemblée générale virtuelle soulève de nombreuses difficultés techniques et de procédure. Par ailleurs, elle rappelle que selon les Règlements généraux, les séances virtuelles doivent être majoritairement informatives. Pour toutes ces raisons, elle recommande au Conseil d'administration de reporter la tenue des élections sur le parquet au 29 novembre 2025 (de manière concomitante au Conseil général hybride du 29 novembre 2025). Par ailleurs, elle expose deux scénarios possibles :

- Le nombre de candidatures reçues est égal ou inférieur au nombre de postes ouverts : la secrétaire générale les déclare élus par acclamation et les élections pour les postes vacants (s'il en reste) se tiendront en présentiel, le 29 novembre 2025.
- Le nombre de candidature reçues est supérieur au nombre de postes ouverts : la secrétaire générale informera les candidats en lice que les élections se tiendront en présentiel le 29 novembre 2025.

Elle recommande alors d'ouvrir l'Assemblée générale extraordinaire le 11 septembre pour annoncer les résultats et de proposer le report des élections sur le parquet à une Assemblée générale extraordinaire en présentiel (hybride) le 29 novembre prochain.

*À l'issue de la période de mise en candidature, la secrétaire générale s'engage à informer les membres du Conseil d'administration du scénario effectif.*

À la suite de ces précisions,

**RÉSOLUTION #2508 — CA — 179**

Il est proposé par Jonatan Bérubé  
Et résolu à l'unanimité

DE SUIVRE la recommandation de la secrétaire générale et;

DE REPORTER la tenue des élections sur le parquet au 29 novembre 2025 (en présentiel).

**ADOPTÉ**

3. En terminant, et considérant le point précédent, la secrétaire générale recommande au Conseil d'administration de tenir l'Assemblée générale extraordinaire du 11 septembre 2025 immédiatement après la fin du Conseil général.

À la suite de ces précisions,

**RÉSOLUTION #2508 — CA — 180**

Il est proposé par Mélanie Laviolette  
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire tel que proposé et;  
DE FIXER sa tenue immédiatement après la fin du Conseil général du même jour (aux alentours de 21h).

**ADOPTÉ**

**4.3. Vérification casiers judiciaires (information)**

La secrétaire générale demande un huis clos.

**Huis clos : 19h33**

**RÉSOLUTION #2508 — CA — 181**

Il est proposé par Christian Slachetka  
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil d'administration siège en huis clos.

**ADOPTÉ**

**Fin du Huis clos : 19h34**

**RÉSOLUTION #2508 — CA — 182**

Il est proposé par Christian Slachetka  
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

**ADOPTÉ**

**4.4. Politique de remboursement des dépenses de fonction (décision)**

La secrétaire générale présente le projet de mise à jour de la politique de remboursement des dépenses de fonction. Les membres du Conseil d'administration discutent et décident des orientations sur les points pour discussion.

À la suite de ces discussions,

**RÉSOLUTION #2508 — CA — 183**

Il est proposé par Nicolas Brosseau  
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la politique de remboursement des dépenses de fonction avec les modifications discutées par le Conseil d'administration. (La version finale de la politique mise à jour sera disponible prochainement sur le site web de la FCPQ).

**ADOPTÉ**

**4.5. Politique de formation et accompagnement (décision)**

La secrétaire générale présente le projet de mise à jour de la politique de formation et accompagnement.

**RÉSOLUTION #2508 — CA — 184**

Il est proposé par Christian Slachetka  
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la politique de formation et accompagnement telle que proposée.

**ADOPTÉ**

**4.6. Politique de reconnaissance (décision)**

La secrétaire générale présente le projet de mise à jour de la politique de reconnaissance préparé par la directrice des communications et des affaires publiques.

**RÉSOLUTION #2508 — CA — 185**

Il est proposé par Viviane Drapeau  
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la politique de reconnaissance telle que proposée.

**ADOPTÉ**

#### **4.7. Constitution du comité d'examen en vertu du Code d'éthique – AJOUT**

La présidente explique qu'en vertu de l'article 9.1 du Code d'éthique des membres du Conseil d'administration, ce dernier doit instituer un comité d'examen formé de trois (3) de ses membres, dont la présidence du CA. La secrétaire générale confirme le tout. Plusieurs membres se proposent :

- Christian Slachetka
- Viviane Drapeau
- François Silvestro
- Jonatan Bérubé

La présidente suggère de retenir trois (3) personnes (advenant le cas d'une absence de l'une d'elles pour traiter un cas en éthique). Christian Slachetka laisse sa place.

À la suite de ces discussions,

#### **RÉSOLUTION #2508 — CA — 186**

Il est proposé par Mélanie Laviolette  
Et résolu à l'unanimité

DE NOMMER Jonatan Bérubé, François Silvestro et Viviane Drapeau, en plus d'elle-même, à titre de membres du comité d'examen en vertu de l'article 9.1 du Code d'éthique des membres du Conseil d'administration. En cas de situation, seules deux (2) de ces trois (3) personnes seront amenées à siéger aux côtés de la présidente sur le comité d'examen.

**ADOPTÉ**

#### **5. REPRÉSENTATIONS**

*CE POINT EST REPORTÉ AU PROCHAIN CA.*

##### **5.1. Retour sur la séance du 7 août**

La directrice générale présente la synthèse des discussions et de l'atelier de la séance d'information sur la situation budgétaire en éducation tenue le 7 août 2025.

##### **5.2. Délégations**

La présidente dépose le document résumant l'ensemble des délégations pour 2025-2026.

Elle explique par ailleurs qu'elle ne siégera plus au CA du CQJDC et demande si un autre membre du CA veut déposer sa candidature. Suzette Bernard manifeste son intérêt.

À la suite de ces discussions,

#### **RÉSOLUTION #2508 — CA — 187**

Il est proposé par Jérôme Maltais  
Et résolu à l'unanimité

DE DÉPOSER la candidature de Suzette Bernard au CQJDC.

ADOPTÉ

## 6. RAPPORTS

### 6.1. Direction générale

*Huis clos : 21h42*

#### RÉSOLUTION #2508 — CA — 188

Il est proposé par Mélanie Laviolette  
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil d'administration siège en huis clos.

ADOPTÉ

*Fin du Huis clos : 21h47*

#### RÉSOLUTION #2508 — CA — 189

Il est proposé par Christian Slachetka  
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

## 7. PLAN D'ACTION DE LA FÉDÉRATION (mise à jour)

La directrice générale fait une mise à jour du plan d'action de la Fédération.

### 7.1. Parents.québec

Les membres du CA discutent des orientations et du lien que veut garder la FCPQ avec Parents.québec (qui deviendra prochainement une entité distincte). Le CA s'entend pour prendre l'orientation de garder un lien étroit et de conserver un contrôle sur cette nouvelle entité.

### 7.2. Rapport de l'activité nationale 2025

La directrice générale présente le bilan de l'Activité nationale 2025.

### 7.3. Thème et orientations activité nationale 2026

La directrice générale présente les orientations pour l'Activité nationale 2026, incluant le thème, les choix de conférenciers et conférencières, etc.

Le CA discute et échange des idées. La directrice générale prend note des orientations et va poursuivre le travail sur la préparation de l'AN conformément à celles-ci.

## 8. VARIA

Aucun point n'est soulevé.

**9. PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du Conseil d'administration se tiendra le 20 septembre prochain, à Blainville.

**10. LEVÉE DE SÉANCE**

**RÉSOLUTION #2508 — CA — 190**

Il est proposé par Christian Slachetka  
Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance. Il est 22h18.

**ADOPTÉ**



---

Mélanie Laviolette, présidente



---

Corinne Payne, directrice générale